

**DECLARATION DE LA MODIFICATION  
D'UNE INSTALLATION CLASSEE RELEVANT DU REGIME DE LA DECLARATION** N° 15272\*(  
Article R512-54-II du code de l'environnement

**1- DECLARANT**

**Personne morale**       **Personne physique** :     Madame     Monsieur

Nom

Raison sociale ou nom et prénoms pour une personne physique

Forme juridique       N° SIRET

Pour une personne morale

Le cas échéant

Adresse

N° et voie ou lieu-dit

Complément d'adresse

Code postal

Commune

Pays, si le déclarant réside à l'étranger

Province ou région étrangère

Téléphone     Portable     Fax  (facultatif)

Courriel

**Signataire de la déclaration (pour une personne morale)**

Nom       Prénoms

Qualité

**2- INFORMATIONS GENERALES CONCERNANT L'INSTALLATION**

N° SIRET

Enseigne ou nom usuel du site

**Adresse de l'installation :**  identique à celle du déclarant (mentionnée ci-dessus)

Si différente :

N° et voie ou lieu-dit

Complément d'adresse

Code postal

Commune

Téléphone     Portable     Fax  (facultatif)

Courriel

**Description générale du projet de modification de l'installation :**

Exploitation agricole en polyculture élevage avec un troupeau de vaches laitières

**Sur le site de l'installation, le déclarant exploite déjà au moins :**

- une installation classée relevant du régime d'autorisation :  Oui  Non

Si oui, le projet est considéré réglementairement comme une modification de l'autorisation (article R512-33-II du code de l'environnement) et il sera soumis à l'avis de l'inspection des installations classées. Joindre une note précisant l'interaction ("connexité") de la modification avec les installations existantes

- une installation classée relevant du régime d'enregistrement :  Oui  Non

### 3- IMPLANTATION DE L'INSTALLATION

La modification concerne l'implantation de l'installation  
(modification de l'emprise du site, des bâtiments, des réseaux...)

Oui  Non

Si oui, le déclarant **peut** joindre à la déclaration les plans suivants :

- **Un plan d'ensemble à jour** accompagné de légendes et descriptions permettant de se rendre compte des dispositions matérielles de l'installation **et du projet de modification**. En fonction de l'impact de cette modification, ce plan peut notamment préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les points d'eau, canaux, cours d'eau et réseaux enterrés...
- **Un plan de situation du cadastre actualisé** dans un rayon de 100 m autour de l'installation, notamment si le projet de modification impacte l'emprise du site ou le voisinage.

Préciser les modifications apportées concernant l'implantation de l'installation :

Construction d'une fabrication d'aliment à la ferme avec stockage de céréales



## 5 – MODES D'EXPLOITATION

La modification concerne les modes d'exploitation de l'installation  
(évolution des procédés, des rejets, de la gestion des déchets...)

Oui  Non

Si oui, préciser les modifications apportées aux modes d'exploitation :

## 6 – PRESCRIPTIONS APPLICABLES

Demande de modification de certaines prescriptions applicables à l'installation :  
Si oui, joindre votre demande de modification.

Oui  Non

## 7 – AUTRES MODIFICATIONS

Descriptions éventuelles d'autres modifications :

Fait à

le

Signature du déclarant



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREUVE DE DEPOT N° A-0-FIQG7KCOA

## DECLARATION DE LA MODIFICATION D'UNE INSTALLATION CLASSEE RELEVANT DU REGIME DE LA DECLARATION

Article R512-54-II du code de l'environnement

Nom et adresse de l'installation :

EARL DU MUGUET

LIEU DIT LA TARINAIE

NYOISEAU

49500

SEGRE EN ANJOU BLEU

Sur le site, le déclarant exploite déjà au moins :

- une installation classée relevant du régime d'autorisation : .....

*Rappel réglementaire : si oui, le projet est considéré réglementairement comme une modification de l'autorisation existante (article R512-33-II du code de l'environnement) et il sera soumis à l'avis de l'inspection des installations classées. Une note précisant l'interaction de la modification avec les installations existantes a été jointe à la déclaration.*

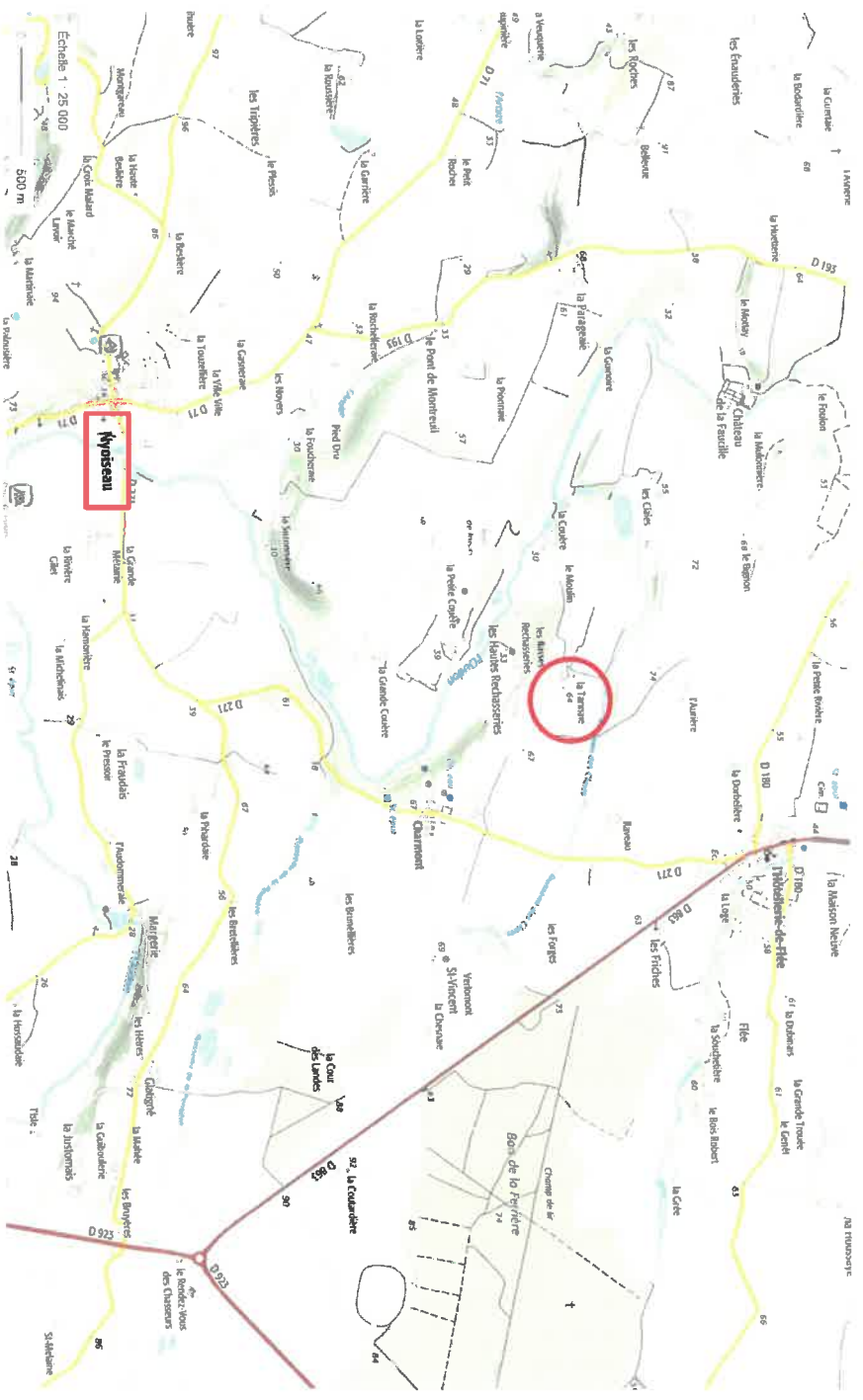
- une installation classée relevant du régime d'enregistrement : .....

Demande de modification de certaines prescriptions applicables : .....

*Rappel réglementaire : si oui, cette demande sera soumise à l'avis de l'autorité administrative qui statue par arrêté (article R512-52 du code de l'environnement). L'absence de réponse dans un délai de 3 mois à partir de la réception du dossier et des éventuels compléments vaut refus (décret n° 2014-1273 du 30 octobre 2014).*







PLAN DE SITUATION				
PHASE	DATE:	ECHELLE:	AFFAIRE	Plan N°
PC 1	17/01/2020	25000	49 233 015	1

Bâtiment agricole

EARL DU MUGUET  
La Tarnaise-Nyoisseau  
49 500 SEGRE EN ANJOU BLEU



**LEGENDE**

- Habitation demandeur
- Tiers
- Projet
- Limite de propriété
- Prise de vue
- Réserve à incendie > 120m3

PLAN DE CADASTRE			
PHASE	DATE:	ECHELLE:	AFFAIRE
PC 1b	17/01/2020	2500	49 233 015
			Plan N° 1

Bâtiment agricole

EARL DU MUGUET  
La Tarnaise-Nivoiseau  
49 500 SEGRE EN ANJOU BLEU



### LEGENDE

1. Habitation demandeur
2. Remise
3. Stockage fourrage
4. Atelier
5. Fosse béton
6. Stabulation Génisses
7. Fumière 3 murs non couverte
8. vaches laitières
9. Silos d'ensilage
10. Stabulation génisses
11. Projet: Stockage et fabrication d'aliment à la ferme 12,20 x 11m

s plans et notices qui accompagnent cette demande de permis de construire sont exclusivement destinés à l'obtention des autorisations administratives de construire.

PLAN DE MASSE			
PHASE	DATE:	ECHELLE:	AFFAIRE
PC 2	17/01/2020	1/000	49 243 015
			Plan N°
			1

Bâtiment agricole

EARL DU MUGUET  
La Tarnale-Noiseau  
49 500 SEGRE FM ANJOU (RI FI)

